

Conseils aux vétérinaires pour animaux de compagnie pendant l'épidémie de COVID-19

Rendez-vous uniquement pour les animaux le nécessitant.



Tout le personnel doit **se protéger** (conformément aux instructions des autorités de santé).

L'ensemble du personnel doit **se laver les mains** régulièrement et en profondeur (après chaque contact avec un animal ou un propriétaire).

Respectez les **distances de sécurité** et évitez les contacts (poignée de main).



Fixez des rendez-vous par téléphone



Informez les propriétaires d'animaux des nouveaux protocoles par des affiches ou via des canaux numériques.



Une seule personne adulte pour accompagner un animal.

Limitez le nombre de personnes dans l'établissement de soins vétérinaires

Nettoyez et désinfectez les poignées de porte, le comptoir d'accueil.

Fournissez du désinfectant pour les mains aux clients.



Si possible, divisez l'équipe en deux groupes qui n'auront aucun contact physique entre eux.

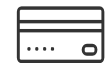
Le personnel qui n'est pas indispensable ne doit pas être présent.



Dans la salle d'attente, enlevez tous les objets qui peuvent être touchés (magazines, ...).

Pas de visite des animaux hospitalisés.

Privilégiez les paiements sans contact direct.



Ces précautions sont recommandées pour protéger les humains : il n'y a actuellement aucune preuve que des animaux domestiques puissent être infectés ou transmettre/propager le nouveau coronavirus.

Texte traduit en français et adapté d'après la version anglaise rédigée par le FVE et la FECAVA.